

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 8 juillet 2015 : Comité syndical du SYANE

→ Réseau très haut débit en fibre optique départemental :

**Le choix de la société TUTOR pour exploiter le réseau public :  
une étape majeure vers une mise en service du réseau fin 2015**

→ Siège du SYANE :

**L'acquisition d'un nouveau bâtiment performant  
pour accueillir l'ensemble des services du SYANE et les élus**

Ce 8 juillet 2015, le Comité du SYANE, s'est réuni sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, les élus du SYANE ont pris ce jour deux décisions majeures :

- **Réseau très haut débit en fibre optique départemental : le choix de l'exploitant du réseau public, une étape majeure vers la mise en service du réseau fin 2015**

Une étape majeure a été franchie dans la réalisation du réseau fibre optique départemental avec le choix de l'entreprise TUTOR pour exploiter le réseau public. Cette décision permettra la fourniture des tous premiers services fibre optique aux entreprises à partir de fin 2015. Les mises en service se feront au fur et à mesure de la construction du réseau, avec une priorité donnée au monde économique et aux zones d'activités économiques.

⇒ **En savoir plus : DOSSIER DE PRESSE sur le réseau fibre optique départemental**

- **Siège du SYANE : l'acquisition d'un bâtiment performant pour accueillir l'ensemble des services du SYANE et les élus**

Les élus ont approuvé l'acquisition d'un immeuble de bureaux sur Poisy afin d'accueillir le nouveau siège du SYANE. Ce bâtiment permettra de regrouper sur un même site l'ensemble des équipes du SYANE et d'accueillir les instances du Syndicat (Comité, Bureau, Commissions,...). Sobre et performant, ce bâtiment affichera des performances énergétiques améliorées de 10% par rapport à la réglementation thermique en vigueur, grâce à des choix énergétiques simples et dimensionnés (ventilation double flux, géothermie,...). Montant du projet : 7,1 M€.

---

**Contact presse :**

Virginie LEFEVRE – Responsable Communication

Tél. 04 50 33 59 39 - 06 78 79 24 07

Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)

[www.syane.fr](http://www.syane.fr)

---

*Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes.*

*Syndicat des Énergies, le SYANE s'engage dans la transition énergétique avec une politique dynamique d'accompagnement des collectivités dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.*

*Il porte également l'aménagement numérique du territoire et à ce titre, réalise le réseau très haut débit en fibre optique départemental.*

## DOSSIER DE PRESSE

- **Fiche 1 / Le choix de la société TUTOR pour exploiter le réseau public en fibre optique départemental : une étape majeure vers une mise en service du réseau fin 2015**
  - Quels sont les rôles du SYANE et de la société TUTOR ?
  - Qui est le groupe TUTOR ?
  
- **Fiche 2 / Et maintenant ? Quand est-il prévu de fournir les premiers services fibre optique aux entreprises et aux particuliers ?**
  - Fin 2015 : les premières mises en service pour les entreprises
  - Fin 2016 : les premières mises en service pour les particuliers
  
- **Fiche 3 / Points de repère : un réseau fibre optique pour le monde économique et les particuliers de 255 communes de la Haute-Savoie**
  - Les objectifs
  - Le périmètre
  - Le financement

## FICHE 1

### Le choix de la société TUTOR pour exploiter le réseau public en fibre optique départemental : une étape majeure vers une mise en service du réseau fin 2015

Ce 8 juillet 2015, en choisissant la société TUTOR pour exploiter et commercialiser, pendant 15 ans, le réseau très haut débit en fibre optique départemental, les élus du SYANE ont franchi une étape majeure permettant la mise en service du réseau public.

Le choix de la société TUTOR est l'aboutissement d'une procédure de mise en concurrence d'opérateurs de télécommunications spécialisés dans la gestion des réseaux fibre optique d'initiative publique.

#### Quels sont les rôles du SYANE et de la société TUTOR ?

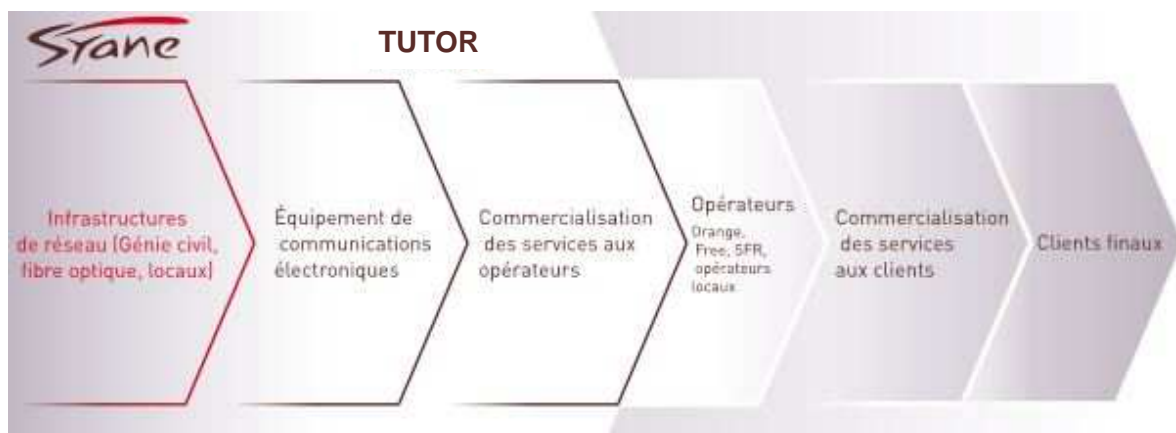
Pour la mise en œuvre du projet de réseau fibre optique départemental, le SYANE a fait le choix du montage de l'affermage. Dans ce montage, la construction du réseau est séparée de son exploitation. Ainsi :

#### ❖ Le SYANE :

- **construit** le réseau, dans le cadre de marchés publics,
- remet ces infrastructures à la société TUTOR pour les exploiter et les commercialiser, dans le cadre d'un contrat de 15 ans. La société TUTOR versera au SYANE une redevance pour l'utilisation du réseau. Cette redevance permettra au SYANE de rembourser les emprunts contractés pour financer la construction.

#### ❖ TUTOR :

- a en charge l'**exploitation et la maintenance** du réseau public,
- installe les **équipements de communications électroniques** qui permettent le fonctionnement du réseau,
- **gère le réseau et le commercialise auprès des opérateurs de télécommunications grand public/entreprises** (Free, Numéricâble-SFR, Orange, opérateurs locaux,...). Le réseau est neutre et ouvert, accessible à tous les opérateurs de télécommunications, aux mêmes conditions tarifaires. TUTOR ne fournira pas de service en direct aux particuliers et aux entreprises.



## Qui est le groupe TUTOR ?

Engagé depuis 2004 auprès des collectivités dans l'aménagement numérique des territoires, le groupe TUTOR conçoit et déploie des réseaux fibre optique, les exploite et les commercialise. Aujourd'hui, le groupe TUTOR c'est 600 000 prises grand public FTTH et 3 000 entreprises en exploitation pour le compte de plus de 70 opérateurs de services.

Le groupe TUTOR est sous contrat avec les collectivités suivantes, dans le cadre de délégations de service public (DSP) :

- Département du Calvados :
  - DSP relative à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques haut et très haut débit sur le département du Calvados, 200 000 prises grand public FTTH
- Département de la Somme :
  - DSP relative à l'exploitation, à la maintenance et à la commercialisation du réseau de communications électroniques à haut et très haut débit sur le département de la Somme représentant 204 000 prises grand public FTTH
- Sipperec :
  - DSP pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibre optique destiné en priorité à la desserte des principales zones à forte densité économique du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) – 100 collectivités sur 7 départements d'Ile-de-France (Essonne, Hauts-de-Seine, Seine- Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines)
- Communauté Urbaine du Grand Nancy :
  - DSP relative à l'activation et l'exploitation du réseau métropolitain de télécommunications (RMT) de la Communauté Urbaine du Grand Nancy représentant 24 000 prises grand public FTTH
- Communauté de Communes de Côte Fleurie, Calvados
  - DSP relative à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
  - 22 000 prises logement FTTH en 20 mois
- Communauté d'agglomération du Val D'Orge, Essonne
  - DSP relative à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, 20 000 prises grand public FTTH
- Communauté d'agglomération d'Europe Essonne, Essonne :
  - DSP relative à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le territoire de la Communauté d'agglomération Europ' Essonne, 20 000 prises grand public FTTH
- Département du Cher :
  - DSP pour l'exploitation du réseau de télécommunications construit par le Conseil Départemental du Cher sur Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond

## FICHE 2

### Et maintenant ? Quand est-il prévu de fournir les premiers services fibre optique aux entreprises et aux particuliers ?

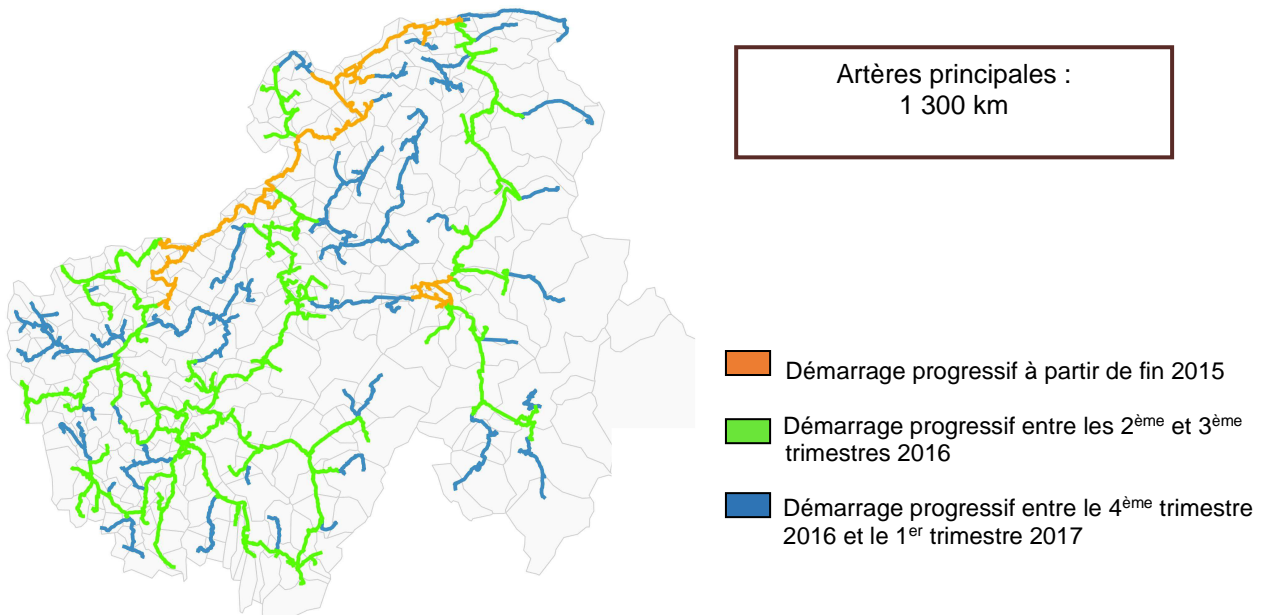
La mise en service du réseau fibre optique public est aujourd'hui rendue possible par le choix de l'exploitant du réseau. Les tous premiers raccordements devraient être réalisés d'ici fin 2015, dans les zones où le réseau est déjà construit, avec une priorité donnée au monde économique. Les mises en service se feront ensuite progressivement, au fur et à mesure de la construction du réseau.

#### Fin 2015 : les premières mises en service pour les entreprises

Les zones d'activités économiques situées sur le tracé des « artères principales » déjà construites seront les premières éligibles à la fibre optique. Les entreprises, les sites d'enseignement et de santé, les bâtiments publics (collèges, lycées, hôpitaux,...) situés à proximité pourront également être raccordés.

Les premières mises en service sont prévues pour la fin de l'année 2015, dans les secteurs où la construction des réseaux est la plus avancée, notamment sur l'axe Saint-Julien-en-Genevois / Thonon-Les-Bains et sur le secteur de Cluses. Les raccordements des entreprises se feront ensuite progressivement au fur et à mesure de la construction des « artères principales ».

#### Planning prévisionnel de fourniture des premiers services fibre optique aux entreprises



#### Fin 2016 : les premières mises en service pour les logements des particuliers

Les particuliers ne pourront, quant à eux, être raccordés à la fibre optique qu'à partir des « réseaux de desserte », qui seront déployés par poche géographique. À ce jour, des études de couverture en fibre optique sont en cours dans certains secteurs géographiques, situés à proximité des « artères principales » déjà construites (axe Saint-Julien-en-Genevois / Thonon-Les-Bains et secteur de Cluses). Le déploiement des « réseaux de desserte » est prévu à compter du 2<sup>nd</sup> semestre 2015. La fourniture des services fibre optique aux particuliers devrait débuter à partir de fin 2016.

#### Avancement de la construction des réseaux de desserte

Environ 3 300 km à construire (phase 1)

Juillet 2014 : attribution des marchés de construction des réseaux de desserte

Juillet 2014 – Juillet 2015 : premières études

Septembre 2015 : premiers travaux

### FICHE 3 : POINTS DE REPERE

#### Un réseau fibre optique pour le monde économique et les particuliers de 255 communes de la Haute-Savoie

Le SYANE porte, en partenariat avec le Conseil Départemental, le projet de construction du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie.

#### Les objectifs

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau doit permettre de raccorder à la fibre optique, dans un délai de 5 ans :

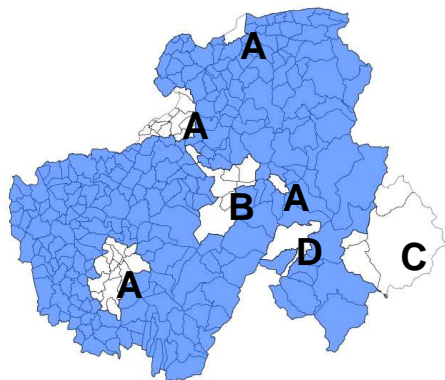
- 90% des entreprises de plus de 6 salariés, les zones d'activités, les principaux sites d'enseignement et de santé, les bâtiments publics situés à proximité du réseau (lycées, collèges, hôpitaux,...)
- près de la moitié des foyers hauts-savoyards des communes du périmètre du SYANE, avec l'objectif d'atteindre 90% de couverture des foyers à l'horizon 10-12 ans.

#### Le périmètre

Le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique départemental se fait dans le cadre du Plan National Très Haut Débit, qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture des particuliers. En Haute-Savoie, le projet public départemental, porté par le SYANE, couvrira les logements sur 255 communes de la Haute-Savoie et les zones d'activités économiques sur 282 communes.

Sur les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse, ainsi que sur les communes de Thonon-les-Bains et de Cluses, les particuliers seront desservis par les réseaux des opérateurs privés. 12 communes seront également couvertes par d'autres initiatives publiques locales (Communautés de communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix, et commune de Sallanches).

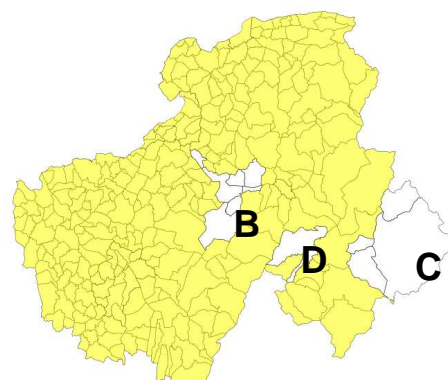
#### Périmètre de couverture résidentielle (FTTH)



#### Zones non couvertes en FTTH par le SYANE :

- A : Périmètre FTTH des opérateurs privés
- B : Communauté de Communes Faucigny-Glières
- C : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix
- D : Commune de Sallanches

#### Périmètre de couverture professionnelle (FTTO)



#### Zones non couvertes en FTTO par le SYANE :

- B : Communauté de Communes Faucigny-Glières
- C : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix
- D : Commune de Sallanches



## Le financement

Le réseau très haut débit en fibre optique départemental, porté par le SYANE, est cofinancé par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Rhône-Alpes (12 M€), l'État (26,5 M€) et le SYANE (5,5 M€).

Montant pour la couverture des entreprises et des 130 000 logements (phase 1) : 131,5 M€ HT, dont 63,2 M€ de participations publiques, le complément étant financé par emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

*Participations publiques :*



Rhône-Alpes Région

haute  
savoie  
le Département

SYANE

*Et avec la participation des  
intercommunalités de Haute-Savoie*

*Partenaires financiers :*



CAISSE D'ÉPARGNE  
RHÔNE ALPES

